

Janvier 2023 - n°37

ÉDITORIAL

2022 fut une année de reprise après la période tourmentée de la pandémie.

2023 s'annonce sous un nouvel élan grâce au mouvement
« Être-là Accompagner en Soins Palliatifs » auquel nous avons adhéré.

Ainsi, nous devenons **Être-là Accompagner en Soins Palliatifs ASP-Tarn** tout en modifiant notre charte couleur qui s'uniformise en orange et bleu clair, sur le plan national.

Notre colibri, l'ancien logo, s'est envolé, mais nos missions demeurent inchangées.

Diffuser la culture palliative devient une nécessité dans le contexte sociétal et politique morose que nous sommes en train de vivre où l'euthanasie gagne du terrain ...

Mais, nous, bénévoles, continuons et continuerons à accompagner au mieux la vie !

*Au nom de tous les membres du Conseil d'Administration
d'Être-là Accompagner en Soins Palliatifs ASP-Tarn,
je vous souhaite une très belle année 2023
sous le signe de la bienveillance.*

La présidente

Être-là

est né le 5 octobre 2021

Officiellement lancé en décembre 2020, il a pour but de créer une unité nationale autour d'une même bannière afin de peser significativement dans les débats entourant la fin de vie.

Le mouvement ambitionne de :

- *bien faire comprendre le sens du mot «palliatif», soit une amélioration de la qualité de vie dans les moments critiques,*
- *contribuer à changer le regard sur les soins palliatifs,*
- *développer le bénévolat d'accompagnement,*
- *accroître la reconnaissance par les pouvoirs publics,*
- *faciliter la recherche de fonds.*

Le mouvement **Être-là Accompagner en Soins Palliatifs**, dont le directeur est Matthieu Lantier, s'appuie sur un réseau régional fort, animé par des délégué-e-s et délégué-e-s adjoint-e-s en lien avec toutes les associations et organismes adhérents à **Être-là** de chaque département.

Ils et elles favorisent un lien, une synergie et une entraide cruciale afin de connaître les réels besoins sur le terrain.

Une mutualisation se met petit à petit en place ayant pour but de favoriser le fonctionnement et le développement de chaque ASP.

En ce qui concerne l'Occitanie, 12 ASP adhèrent à ce mouvement.

Une première rencontre a eu lieu à Béziers en septembre, une autre est prévue en mars 2023.

Dominique Bruguière, déléguée Occitanie, assure cette coordination en lien avec Henri-Pierre Cornu, le délégué adjoint Occitanie, président d'Être-là, Accompagner Soins Palliatifs Aude.

DOSSIER : LA FIN DE VIE

Calendrier du débat citoyen : repères clefs

Annoncée par Emmanuel Macron le 13 septembre 2022, la convention a débuté le 9 décembre 2022, à raison de neuf séquences de trois jours, pour se conclure le 19 mars 2023. Organisée par le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), cette convention réunit 150 citoyennes et citoyens tirés au sort. Les travaux devront éclairer la question suivante : « **Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées, ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ?** » A l'issue des conclusions, il appartiendra à l'exécutif de décider s'il convient, ou non, de légaliser une aide médicale à mourir, comme l'a suggéré le Comité Consultatif National d'Éthique.

Législation sur la fin de vie

(Écrit à partir d'un article paru dans la revue Marianne en octobre 2022)

La revue Marianne a récemment consacré un article relatif au résultat d'un sondage OpinionWay, réalisé pour la SFAP (Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs) auprès de 1335 personnes exerçant en soins palliatifs (1009 acteurs de soins et 326 bénévoles).

Accompagnant quotidiennement des patients en fin de vie jusqu'à leur dernier souffle, et à ce titre concernés en première ligne, les soignants interrogés expriment une **grande réticence à voir évoluer la législation sur la fin de vie**

Les résultats du sondage

> **90% des répondants se déclarent satisfaits du cadre législatif actuel**, ce qui s'explique, selon Nadia Auzanneau (OpinionWay) par le fait que la loi actuelle « **ne demande pas au corps médical d'aller à l'encontre du serment d'Hippocrate** »

C'est l'acte de donner la mort, incompatible avec leur mission première, que refusent les répondants

> **83% des acteurs de soins (dont 87% de médecins) considèrent que le décès intentionnellement provoqué ne peut pas être considéré comme un soin.**

Dans le cas d'une éventuelle légalisation de l'euthanasie :

> **6%** seulement des acteurs de soins seraient prêts à envisager d'injecter un produit létal, 7% pourraient accepter de le préparer, 12% de le prescrire.

> **2/3** des acteurs de soins déclarent par ailleurs qu'ils pourraient utiliser leur clause de conscience (35%), ou quitter leur poste actuel (34%).

Dans l'éventualité d'une évolution de la législation, pour **1/4 des répondants**, la solution la plus envisageable serait le suicide assisté, par mise à disposition d'une substance létale (à l'image de la pratique en vigueur en Orégon - USA).

Le point de vue des soignants

Commentaires de professionnels en soins palliatifs

« **Il y a une vraie différence, pour les soignants, entre l'euthanasie, qui est la mort donnée par un soignant, et le suicide assisté, qui est le choix que fait la société de donner au patient le moyen de se suicider** »

commente le Dr Claire Fourcade (présidente de la SFAP - médecin pôle soins palliatifs polyclinique le Languedoc à Narbonne).

Selon les professionnels, les vraies questions se posent en d'autres termes :

« Les demandes d'euthanasie sont rares, émanant souvent plutôt des proches, des familles en détresse » indique le Dr Christophe Trivalle (Hôpital Paul Brousse - AP-HP)

Ce n'est pas la question de l'euthanasie qui se pose au quotidien, renchérit Claire Fourcade :

« L'alimentation, le soulagement, les limitations de traitement, la manière dont on réfléchit collectivement avec les patients, ce sont ces thèmes que nous affrontons très concrètement »

(...) « **Le risque est de rester dans un débat entre pro-vie et pro-choix qui ne correspond pas du tout au quotidien** ».

La présidente de la SFAP dénonce l'**accès inégal aux soins palliatifs** en France :

> « **2/3** des patients qui auraient besoin de soins palliatifs ne peuvent en bénéficier ».

« **L'amélioration de la prise en charge des patients en fin de vie nécessite de se poser la question collectivement et d'y consacrer les moyens nécessaires** », insiste Claire Fourcade, qui résume son sentiment en une formule lapidaire :

« Sur la fin de vie, on ne manque pas de lois, mais de moyens. »

La revue de presse

Le modèle belge, 20 ans après la loi enquête au pays de l'euthanasie.

Par Pierre Jova, La Vie, 22 septembre 2022

L'euthanasie est entrée dans les mœurs du royaume. Ses conditions sans cesse étendues, malgré des critiques persistantes, ont bouleversé la société dans son rapport à la fin de vie.

« Voir souffrir ceux qu'on aime est la plaie la plus douloureuse qui soit », nous explique la veuve d'un Liégeois atteint d'un cancer et récemment euthanasié.

Les directives anticipées d'euthanasie sont illimitées dans le temps.

En 20 ans, l'euthanasie a créé un nouveau rapport culturel à la mort. Souvent, le droit est en retard sur la société, ici, la loi prouve le contraire, en ayant fait évoluer les mentalités.

C'est un renversement civilisationnel. La mort, qui était un événement incertain, est désormais une décision programmée pour ne pas souffrir.

... la loi autorisant l'euthanasie pour les enfants, le 13 février 2014.

Pour l'euthanasie pour raison psychique, 2/3 sont des femmes, et beaucoup ont un parcours de trauma, de maltraitance et d'abus.

De leur côté, des médecins de Charleroi envisagent l'euthanasie pour nourrissons en fin de vie.

Historiquement, la Belgique est pionnière dans le domaine des soins palliatifs. Les premières unités sont nées dès les années 1980, avec l'organisation Continuing Care.

On veut s'assurer la maîtrise de sa fin de vie en décidant du jour de sa mort. Nous ne sommes plus dans le « lâcher-prise » qui caractérise les soins palliatifs ». La plupart des institutions médicales ont accepté de pratiquer l'euthanasie dans leur murs. Les rares à s'y être opposées y ont été finalement contraintes par la dernière révision de la loi, en 2020 : si le soignant peut toujours s'abstenir d'y participer, il n'est plus possible pour une institution de refuser l'euthanasie, quitte à faire venir un médecin extérieur.

Nous sommes tous profondément ambivalents : le désir de vie et de mort s'entremêlent en nous.

« Le CCNE est favorable à l'aide active à mourir »

Par Arnaud Aubry et Carole Sauvage, La Vie N°4020 du 15 au 21 septembre 2022

Le CCNE (Comité Consultatif National d'Éthique)

met en avant l'équilibre à trouver entre «devoir de solidarité» envers les personnes les plus fragiles et respect de l'autonomie de la personne. Les lois sont insuffisamment connues et insuffisamment appliquées sur le territoire.

Fin de vie : l'autre voie possible

Par Ghislain de Montalenbert, Le Figaro, 11 novembre 2022

Un cheminement qui n'est pas rare, comme l'explique Matthieu Lantier, directeur général d'Être-là : « il peut nous arriver d'être confrontés à des patients qui veulent en finir mais, généralement, derrière ces demandes, il y a quelque chose de plus complexe, une souffrance, un sentiment d'isolement, une dépression... »

« Soins palliatifs Comment en bénéficier »

Par Isabelle Verbaere, Notre Temps, novembre 2022

L'accès à ces soins (palliatifs) est en principe un droit mais encore trop souvent un parcours semé d'embûches. Par méconnaissance, beaucoup de patients, soignants, réduisent les soins palliatifs à la fin de vie. L'objectif n'est pas de guérir mais de préserver la qualité de vie.

Fin de vie, quand la fiction accompagne les débats

Par Antoine d'Abbundo, La Croix, 9 novembre 2022

« Si les Français s'accordent sur le grand principe d'une évolution de la loi, le consensus paraît moins net quand on aborde le détail des dispositifs envisageables. »

Sur la Fin de Vie, Emmanuel Macron veut prendre son temps

Par Pascale Tournier, La Vie, 27 octobre 2022

C'est le maître du jeu, et pas le gouvernement : il soumettra ou non une loi aux parlementaires. Car, entre une loi ou des aménagements de la loi Claeys- Leonetti, le chemin est ouvert. En revanche, il a assuré qu'il n'y aurait pas de référendum, pour des raisons constitutionnelles. Fin de vie, mourir dans la dignité ce sont des questions intimidantes. La mort m'appartient-elle ? Je n'ai pas la réponse.

Après la Belgique, la France ? Par Arnaud Aubry, La Vie, 22 septembre 2022

Richard Ferrand déclare que le droit de mourir dans la dignité sera un chantier prioritaire du second quinquennat.

ADMD (Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité), née en 1980, elle partage avec sa sœur belge le nom et la philosophie. Elle n'a de cesse de batailler pour l'accès à l'euthanasie avec des relais actifs à l'Assemblée Nationale.

En Belgique, l'ADMD (...) présente les soins palliatifs comme complémentaires à l'euthanasie et ne rejette pas, par principe, la sédation profonde et continue (ou terminale).

La différence fondamentale entre la Belgique et la France réside dans les lois Kouchner (1999), Leonetti (2005) puis Claeys-leonetti (2016) qui sanctuarisent les soins palliatifs et les distinguent de l'euthanasie.

Estimant que les lois existantes répondent à la grande majorité des souffrances en fin de vie, et qu'elles sont peu appliquées, la Société française des soins palliatifs est vent debout contre l'euthanasie, et rappelle inlassablement que 26 des 100 départements français sont dépourvus d'unités de soins palliatifs.

Quant à l'ordre des médecins, il « n'est pas favorable à l'euthanasie », dicit son président François Arnault, (...), et réclame déjà une clause de conscience pour les praticiens si la loi devait être votée.

Pourquoi alors le CCNE se prononce-t-il en faveur du suicide assisté ?

Pour l'euthanasie, c'est un médecin qui accomplit l'acte à la place de la personne, avec son consentement. Pour l'aide au suicide, la personne reste maîtresse de son geste. La collégialité des médecins décide qu'elle est en droit de le faire, un médecin prescrit un produit, et la personne se l'administre elle-même.

LE COIN DES LIVRES

«Jusqu'au bout, en tout cas tant que la douleur peut être tenue en respect, la littérature vous relie à la communauté des très grands vivants...»

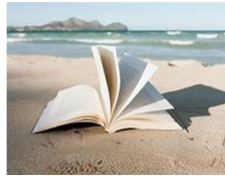
Régine Détambel

Psychologue, auteur de

« Les livres prennent soin de nous - Pour une bibliothérapie créative »

Biblio créative

en unité de soins palliatifs



par Nathalie Renault, Psychologue à l'USP

Le Docteur Françoise Liminana, médecin spécialiste en soins palliatifs, avait présenté l'activité de biblio créative en Soins Palliatifs au Congrès de la SFAP en 2017.

Les bénévoles de l'ASP-Tarn l'ont alors invitée à venir présenter son travail à l'USP Les Tournesols pour répondre aux questions de l'équipe.

Elle nous a généreusement communiqué son enthousiasme ainsi que des «outils» vite adoptés par les bénévoles et l'équipe, de façon «créative»:

- fiches de lectures, choix de textes, présentation de l'activité ...

C'est ainsi que la biblio créative s'est inscrite dans un projet commun entre des membres de l'équipe et les bénévoles de l'ASP-Tarn.

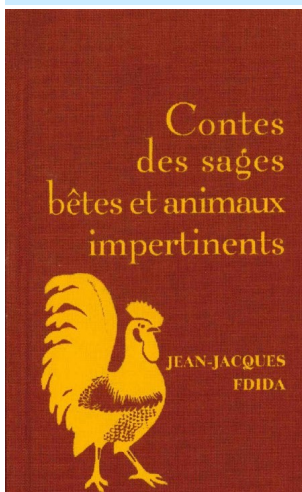
La biblio créative offre la médiation d'un espace-temps propice à la rêverie, à l'évasion, à l'imaginaire.

Elle permet la mise en mouvement d'une pensée qui parfois prend le chemin des réminiscences, ou au contraire permet l'apaisement, de la somnolence au sommeil profond.

Créative, elle relie l'intime de l'histoire personnelle à la plus vaste histoire de l'Autre, du monde. Il arrive aussi qu'elle descende la porte des émotions en des moments de partage touchants, durant lesquels les personnes rient, pleurent, se souviennent, ou encore expriment le besoin de se recueillir dans la résonance plurielle des mots.

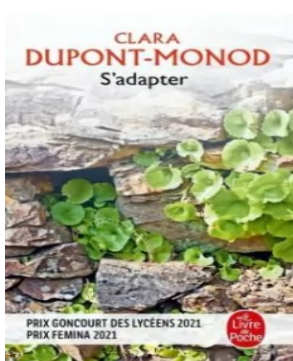
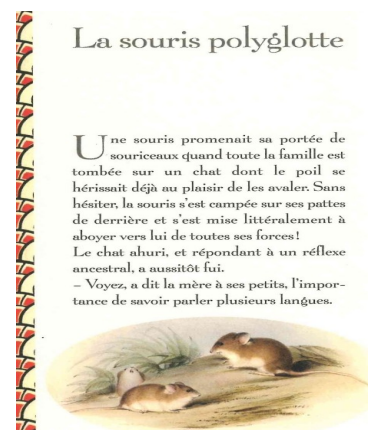
Les séances de lecture à voix haute se proposent dans la singularité d'une rencontre et se déclinent à travers une gamme étendue de poèmes, de chansons, de courtes histoires ou de contes merveilleux, comiques, ou sages...

Dans le cadre d'un projet de l'Unité des Soins Palliatifs de l'Hôpital de Castres-Mazamet autour de la biblio-créative, en partenariat avec l'équipe soignante, et plus particulièrement la psychologue, deux ouvrages ont été offerts par Être-là Accompagner en soins palliatifs ASP-Tarn grâce à la générosité d'une patiente.



« Conte des sages bêtes et animaux impertinents » de Jean-Jacques Fdida et « Conte des sages jardiniers » de Pascal Fischmann ont été choisis pour pouvoir être lus à certains patients du service afin de déboucher sur un échange suivant leurs thématiques.

L'exemple de la souris polyglotte montre l'accessibilité de ces petits textes qui parfois peuvent être courts. Ils abordent des petits aspects existentiels ou philosophiques. Ces lectures permettent de créer un lien, un échange avec le ou la patiente pour déboucher sur quelque chose de plus personnel, de plus authentique.



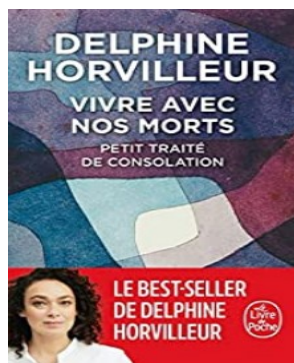
«S'adapter» de Clara Dupont-Monod est un roman autobiographique et émouvant à plus d'un titre. Il évoque les sentiments d'une fratrie à l'égard d'un frère né handicapé qui décède à l'âge de 12 ans.

Les trois frères et sœur réagissent complètement différemment face à cette naissance. L'un devient hyper protecteur, l'autre réagit par la colère et le dernier analyse les attitudes des divers membres de la famille par un comportement plus distancié et plus mature. Personne n'en sort indemne. L'autrice parvient à nous toucher par l'authenticité de ces réactions et leur humanité. *Une très belle rencontre littéraire que je recommande chaudement à vous toutes et tous. Dominique*

LE COIN DES LIVRES



«**Vivre avec nos morts**» de **Delphine Horvilleur** est un ouvrage qui se situe dans la continuité de la formation continue proposée aux bénévoles d'accompagnement en juin 2022 : «Rites et rituels en fin de vie» selon les différents aumôniers intervenants sur l'Hôpital de l'Autan.



A travers les chapitres de ce recueil, la femme rabbin retrace ses accompagnements en fin de vie ou de personnes endeuillées. Chacun de ces témoignages lui permet de donner une dimension aussi bien humaine que spirituelle, voire linguistique sur les rites israélites. Très denses et très fournies, ses rencontres nous rendent plus riches grâce à cette dimension spirituelle qui nous révèle de nouvelles perspectives existentielles. **A lire !!**

Extrait : « ... Personne ne sait parler de la mort, et c'est peut-être la définition la plus exacte que l'on puisse en donner. Elle échappe aux mots, car elle signe précisément la fin de la parole. Celle de celui qui part, mais aussi celle de ceux qui lui survivent et qui, dans leurs sidération, feront toujours de la langue un mauvais usage. Car les mots dans le deuil ont cessé de signifier. Ils ne servent souvent qu'à dire combien plus rien n'a de sens ... »

Dominique

ÉVÈNEMENTS

Journée de Rencontre Inter-Associations Être-là Occitanie

À Béziers (Hérault) jeudi 22 septembre 2022 avec :
ASP-Tarn, ASP Est-Hérault, ASP-Ouest-Hérault,
ASP Comminges, ASP Ariège, ASP Gard, ASP Toulouse



Randonnée Être-là Occitanie

15 bénévoles d'Être-là Accompagner en Soins Palliatifs du Tarn et de l'Aude se sont retrouvés lors d'une randonnée sur le mont de Lespinassière lors de la Journée Mondiale des soins palliatifs le 9 octobre 2022.

De nombreux sympathisants se sont joints à eux. Cette rencontre conviviale s'est terminée par le partage du gâteau local, le «poumpet» et de boissons chaudes. Rendez-vous en 2023 à Olargues, pour une randonnée organisée par l'ASP Est-Hérault.



Coffrets cadeau de Noël

A notre demande, l'entreprise Pierre Fabre a généreusement envoyé 40 coffrets de Noël que nous avons offerts aux Ehpad en lots pour leur loto. Nous tenons à remercier vivement le service RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de ce geste qui a pleinement satisfait les équipes d'animation des maisons de retraites locales.



Visite des joueurs du CO

Sur la base du volontariat, les joueurs du CO (Castres Olympique) se sont spontanément rendus au Centre hospitalier de Castres-Mazamet, le mercredi 7 décembre dernier ! En lien avec Hôpital Sourire, ils ont visité les services de pédiatrie et de la maternité, et distribué des cadeaux aux enfants hospitalisés en cette période de fêtes de fin d'année.

Ils ont ensuite été dans l'Unité des soins palliatifs, avec l'association Être-là Accompagner en soins palliatifs ASP-Tarn, et sont allés à la rencontre des patients.



Couleurs en fête

a été de retour les 13 et 14 décembre dernier, dans le hall de l'hôpital du Pays d'Autan.

Être-là ASP-Tarn a proposé aux visiteurs, aux patients, aux soignants de participer à une œuvre collective de collage.

Le résultat : trois beaux posters qui resteront dans le hall jusqu'aux premiers jours de janvier 2023



La Castraise

Comme chaque année, le Vélo Sport Castrais sollicite notre association pour la logistique nécessaire au bon déroulement de leur course. Dimanche 16 octobre, 13 bénévoles étaient présents aussi bien sur la restauration, la distribution des boissons que le gardiennage des vélos. Ce fut intense de par les 890 participants à cette course cycliste de renom sur le plan régional.

Être-là Accompagner en soins palliatifs ASP-Tarn tient à remercier le Vélo Sport Castrais pour leur soutien fidèle.



Visite de l'USP Les Tournesols du CHIC par le Député Jean Terlier

Le Député Jean Terlier de la 3^e circonscription du Tarn a émis le souhait de visiter l'Unité de Soins Palliatifs du CHIC Castres Mazamet.

Cette rencontre a eu lieu le vendredi 9 décembre, pure coïncidence, le jour même du lancement de la Convention Citoyenne sur la Fin de Vie.

Suite à un long échange avec le Docteur Gandon, chef du service de l'USP, et les deux cadres de santé Isabelle Grand et Nathalie Soriano-Montagut, il a pu rencontrer l'équipe soignante de l'USP et prendre en considération le fonctionnement de cette unité.

Il a montré un très grand intérêt sur des points très précis tels que les motifs de prise en charge en unité de soins palliatifs et les indications de sédation profonde. Les échanges ont été très riches et constructifs.

A l'issue de cette visite, le Député a proposé au Docteur Gandon de nouveaux échanges concernant la fin de vie, si besoin était, notamment si de nouvelles propositions de loi devaient être discutées à l'Assemblée Nationale.

Ceci souligne la considération du travail effectué par cette équipe extraordinaire que nous avons la chance d'avoir sur le bassin de Castres Mazamet.

A travers cet article, nous tenons à remercier très chaleureusement monsieur le Député Jean Terlier de son grand intérêt pour les soins palliatifs.



De gauche à droite :

. Dr Gandon, responsable de l'Unité des Soins Palliatifs du CHIC,

. Jean Terlier,

Député de la 3^e circonscription du Tarn,

. M. Péridont,

Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal de Castres-Mazamet

FORMATION CONTINUE

Conférence - débat par Alain Claeys

Le 24 novembre dernier a eu lieu à Toulouse une conférence - débat donnée par [Alain Claeys](#) autour d'un thème qui nous concerne tous : la fin de vie.

Alain Claeys, membre du [CCNE \(Comité Consultatif National d'Éthique\)](#), et ancien co-rapporteur de la loi du 2 février 2016, était en l'occurrence venu présenter les récents travaux du CCNE, qui ont donné lieu à la publication de l'«[Avis 139](#)» intitulé :

«[Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité](#)» de cette institution.

Les membres du CCNE ont en particulier étudié la question de l'AAM (Aide Active à Mourir).

Cette réflexion s'inscrit dans une évolution des mentalités de la société française, surtout après la période de Covid, qui a marqué les esprits à plus d'un titre. De façon synthétique, on peut dire que le CCNE considère « [qu'il existe une voie pour une application éthique d'une aide active à mourir, à certaines conditions strictes, avec lesquelles il apparaît inacceptable de transiger](#) » : La personne doit être majeure et être psychologiquement autonome lors de sa demande (celle-ci doit être réitérée).

Son pronostic vital doit être engagé à moyen terme.

La décision médicale ne peut être prise que collégialement.

Le CCNE n'est pas favorable à un référendum sur le sujet, qu'il estime trop délicat pour cette procédure.

La soirée s'est terminée par de riches échanges de questions-réponses, préfigurant les assemblées citoyennes prévues à l'échelon national dans les semaines et mois à venir.

Formation continue à Toulouse

L'engagement et l'implication des bénévoles au sein de leur association, atelier animé par Tanguy Châtel

Une rencontre organisée par Être-là Accompagner en soins palliatifs Toulouse a permis à 70 bénévoles issus de différents mouvements d'Occitanie (ASP, Petits Frères des Pauvres, JALMAV) de s'interroger sur le devenir de notre mission de bénévole. Ainsi 6 groupes de travail ont permis de réfléchir sur notre envie et notre engagement dans un contexte en évolution depuis la création des soins palliatifs dans les années 80, plus particulièrement, après cette période Covid.



Rencontres de partages en présence d'un écoutant sophrologue



Témoignage de deux bénévoles :

«Tous les quinze jours, René, formé à la sophrologie Caycédiennne et lui-même bénévole à Être-là, nous réunit pour un atelier et nous accompagne avec bienveillance dans cette discipline : un entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité et mieux-être, et pour gérer au mieux stress et émotions. Un moment partagé et privilégié qui complète le groupe de parole mensuel.» par [Chantal Salvy](#)

«Un moment de détente, un petit groupe de bénévoles assistent à une séance de sophrologie animé gracieusement par René. Un grand merci à lui !» par [Jeanine Bresciani](#)

Formation aux premiers secours

Le 3 décembre 2022, 7 bénévoles ont été formés par la Croix-Rouge française de Castres aux premiers secours. Tous ont reçu le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - PSC 1.



A G E N D A

JOURNÉE MONDIALE DES SOINS PALLIATIFS

CINÉ-DÉBAT - JEUDI 26 JANVIER 2023 à 20H30 - CINÉMA LE LIDO à CASTRES

Une femme confrontée à la fin de vie annoncée de son père, atteint d'une maladie neurodégénérative qui lui fait perdre peu à peu son autonomie.

C'est le sujet du film de Mia Hansen-Love, **Un beau matin**, qui fera l'objet d'un ciné-débat proposé par Être-là ASP Tarn, en partenariat avec la direction du cinéma Le Lido, à Castres.

Le récit est centré sur Sandra, la fille de Georg, confrontée au lent effacement de son père ... Sandra, partagée entre l'accompagnement de cette vie qui s'estompe, et sa propre vie qui, malgré

tout, continue.

La projection de ce film, tout en nuances et décrit comme « solaire » par la critique sera suivie d'un débat animé par le docteur Marie-Noëlle Cufi, gériatre à l'Hôpital du Pays d'Audan et Emmanuelle Gillot, présidente de France-Alzheimer Tarn.

CONFÉRENCE EN PARTENARIAT

Dans le cadre du cycle de conférences que le Rotary Club de Castres propose à ses membres, notre association a été sollicitée pour organiser une présentation générale des soins palliatifs.

Ayant répondu favorablement à notre sollicitation, le Docteur Véronique Gandon, ancienne responsable de l'Unité de Soins Palliatifs de l'HPA à Castres, assurera cette soirée d'information privée le lundi 6 février prochain.

Bulletin de soutien

Vous souhaitez adhérer, nous soutenir, nous aider ... vous pouvez le faire par CB sécurisée directement sur notre site internet ou par chèque à l'ordre de ASP-Tarn à nous adresser par courrier.

Adhérent : ☐ 28 €

Don libre : ☐ €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Œuvre d'intérêt général, vos dons vous permettront de bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66% du montant du don. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Être-là ASP-Tarn

2, rue de la Platière 81100 CASTRES

asp-tarn@sfr.fr www.asp-tarn.fr  ASPTarn

Tél: 05.63.72.23.52 Port: 06.21.81.01.88



Semestriel édité par

Être-là Accompagner en Soins Palliatifs ASP-Tarn

SIRET : 4040911260015—ISSN N° 1967-564X

Directeur de la publication :

Dominique Bruguère, présidente

Secrétariat: Patrick Donnadille

Comité rédactionnel : Jeanine Bresciani -

Dominique Bruguère - Marie-Claude Capéla -

Claudie Duprez - Elisabeth Lambrechts -

Jeannine Péronnet (bénévoles)

Impression par nous-mêmes. Dépôt légal annuel.

